

Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le : 25/05/16

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

AR n° : 078-227806460-20160520-lmc192350-DE-1-1

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 20 mai 2016

POLITIQUE C05 CULTURE ET PATRIMOINE MUSÉE MAURICE DENIS - PRÊTS D'OEUVRES

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de MME JOSÉPHINE KOLLMANNSBERGER ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 2 avril 2015, portant délégation d'attributions du Conseil départemental à la Commission Permanente, et notamment son article 10 ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve la participation du Musée départemental Maurice Denis par le prêt d'une œuvre de Maurice Denis, pour l'exposition « Biskra, reine du désert », du 22 septembre 2016 au 22 janvier 2017 à l'Institut du Monde Arabe de Paris (75) :

- *Le Caravansérail à Biskra*, Maurice Denis, PMD 978.19.1

Approuve la participation du Musée départemental Maurice Denis par le prêt d'une œuvre pour l'exposition « Richard Desvallières, dialogue du fer avec le feu » du 8 octobre 2016 au 30 avril 2017 à la Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrières, Troyes (10) :

- *Les Instruments de la Passion*, Richard Desvallières, PMD 976.3.48

Autorise M. le Président du Conseil départemental ou son représentant à signer les deux conventions de prêt, leurs éventuels avenants, ainsi que tout autre document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Dit que la présente délibération est sans incidence budgétaire.